



HAL
open science

Adpositions locatives en français de Côte d'Ivoire, en dioula et en baoulé

Béatrice Akissi Boutin

► **To cite this version:**

Béatrice Akissi Boutin. Adpositions locatives en français de Côte d'Ivoire, en dioula et en baoulé. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2006, 4 (1), <https://journals.openedition.org/corela/406>. hal-02400619

HAL Id: hal-02400619

<https://auf.hal.science/hal-02400619>

Submitted on 9 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Adpositions locatives en français de Côte d'Ivoire, en dioula et en baoulé1

Publié en ligne le 28 juin 2006

Par Akissi Béatrice BOUTIN

Résumé

Les analyses que nous proposons mettent en regard des constructions locatives du français de Côte d'Ivoire, du dioula et du baoulé, deux langues ivoiriennes, de façon à étudier le rôle de l'adposition locative dans une optique contrastive. Elles permettent d'aborder des structures sous-jacentes à ces trois langues, très différentes par ailleurs, et la notion de sémantaxe (Gabriel Manessy 1995). L'hypothèse de la sémantaxe suppose l'existence d'un niveau cognitif s'intercalant entre les universaux langagiers et la syntaxe des langues. Il s'agit d'une manière de saisir, de concevoir, d'exprimer la réalité, partagée par des cultures diverses mais voisines géographiquement, et reflétée par la grammaire des langues

Abstract

The analysis proposed here compares certain locative constructions in Ivory Coast French, specifically Jula and Bawle (two Ivorian languages), in order to examine the function of locative adpositions from a contrastive point of view. The analysis makes it possible to characterise the underlying structures of these three languages, which are moreover very different, as well as the notion of 'semantax' (cf. Gabriel Manessy, 1995). The 'semantax' hypothesis presupposes the existence of a cognitive level which interfaces between language universals and the syntax of given languages. It involves a method of grasping, conceptualising and expressing a reality shared by cultures which are different but nevertheless geographically close, and which is reflected in the grammars of the various languages.

Keywords : adpositions locatives, baoule, Bawle, dioula, français, french, Jula, locative adpositions, semantax, semantaxe, variation

Sommaire

- 1. Introduction
- 2. Liens lexicaux entre adpositions locatives et noms
 - 2.1. Le français
 - 2.2. Le dioula
 - 2.3. Le baoulé
- 3. Caractère essentiel de l'adposition dans la construction locative
 - 3.1. Le français de Côte d'Ivoire
 - 3.2. Le dioula
 - 3.3. Le baoulé
- 4. Les relations entre verbes et adpositions locatives
 - 4.1. Alternances de N et Loc N pour les compléments d'origine en français de Côte d'Ivoire
 - 4.2. Les postpositions des compléments directionnels en dioula
- Conclusion
- Annexes
- Bibliographie

1. Introduction

1

L'étude qui suit se centre sur les adpositions locatives ² : leurs rôles, leurs alternances, leur congruence (Laur 1993) avec le verbe de déplacement, en français de Côte d'Ivoire, en dioula et en baoulé. Elle nous permet d'approcher des processus sémantiques sous-jacents à la langue.

2

Le français de Côte d'Ivoire s'est créé et se développe dans une situation plurilingue. Plus de soixante langues sont aujourd'hui parlées en Côte d'Ivoire ; elles se répartissent en quatre grands groupes culturels et linguistiques : mandé, gur, kru et kwa. Le dioula (mandé) et le baoulé (kwa), vernaculaires majoritaires, ont aussi des fonctions véhiculaires importantes. Le français, actuellement en cours de vernacularisation, est intégré dans toutes les situations où une langue africaine peut aussi être utilisée et est un élément constitutif essentiel de l'identité culturelle de la communauté ivoirienne.

3

Le français ivoirien, tel qu'on le nomme couramment en Côte d'Ivoire, se compose des variétés de français plus ou moins éloignées du français de France ou qui ont cette caractéristique aux yeux des locuteurs, allant des variétés populaires et courantes aux variétés qui constituent actuellement la norme, celles utilisées par les journalistes, les enseignants, les écrivains. La dénomination « français ivoirien » inclut aussi le nouchi, argot ivoirien associant des éléments de sources diverses.

4

Le français ivoirien n'est pas un créole, avant tout parce que les situations historiques et linguistiques qui sont à l'origine des créoles n'ont pas eu lieu en Côte d'Ivoire ³ . Son éloignement du français de

France ⁴ vient de sa situation historique et sociolinguistique particulière, qui lui a valu de se développer légèrement en marge du français standard de France, mais jamais de façon totalement autonome. Cependant, le schéma de la représentation du monde et de la communication traduit dans les langues ivoiriennes, a, de toute évidence, opéré une restructuration conceptuelle de la langue cible lors de la formation du français de Côte d'Ivoire.

5

L'hypothèse de la sémantaxe (Gabriel Manessy 1994, 1995) ⁵ est, dans ce processus, plus plausible que celle de l'interférence linguistique de dizaines de langues différentes pour expliquer les quelques variantes du français ivoirien par rapport au français de France. Manessy présente cette notion en 1989 :

« Nous pensons en effet que [...] la « grammaire universelle » [...] n'est pas directement reflétée par l'appareil syntaxique des langues, mais que s'intercalent entre ces deux plans des modes de catégorisation de l'expérience et, par conséquent, d'organisation de l'information culturellement déterminés, appris et non pas innés [...]. Ces modes de conceptualisation et la « vision du monde » dont ils participent seraient caractéristiques d'aires de civilisation étendues et se manifesteraient par l'« air de famille » qu'ont par exemple les langues et les cultures de l'Afrique occidentale, en dépit de leur très réelle diversité. »

6

Si ce niveau sémantactique s'intercale entre les universaux langagiers et la syntaxe des langues, la sémantaxe ouest-africaine se verra reflétée par les langues ouest-africaines ainsi que par certains éléments du français de Côte d'Ivoire.

7

Il existe d'abondantes analyses de l'expression linguistique du mouvement en français (Vandeloise (éd.) 1987 ; Guillet & Leclère 1992, par exemple), de la structuration linguistique de l'espace en lien avec les adpositions (Creissels 1991, 2005), ou avec la préposition française (Berthonneau & Cadiot (éds.) 1991 ; *Faits de langue* 1997 ; Vandeloise (éd.) 1993, Borillo 1998 ; Kupferman *et al.* (éds.) 2001-2002, par exemple). Nous ne retenons ici de ces études que certains points particulièrement intéressants pour l'analyse. L'étude se base essentiellement sur deux langues, le français ivoirien et le dioula. Nous ne présenterons des faits du baoulé que s'ils se différencient notablement de ceux du dioula.

2. Liens lexicaux entre adpositions locatives et noms

8

L'importance de l'adposition pour la structuration linguistique de l'espace a été rendue évidente par les approches cognitives de la sémantique, qui montrent que l'espace représenté est le résultat de processus cognitifs plus orientés par des critères fonctionnels qu'objectifs (Vandeloise 1987, Aurnague 1991). Sans entrer ici dans une étude de la représentation spatiale, nous nous limitons à faire quelques remarques sur l'origine lexicale des prépositions locatives et sur les extensions de leurs utilisations.

2.1. Le français

9

En français, la plupart des prépositions simples viennent d'une préposition latine dont la motivation est perdue ; d'autres ont pour origine un nom qui s'est grammaticalisé, comme dans *chez*. Certains items peuvent avoir une double entrée dans le lexique et être utilisés comme prépositions ou comme noms, comme *derrière* et *devant*. Par ailleurs, les prépositions composées sont le plus souvent formées d'autres prépositions et d'un nom avec un déterminant figé : *le long de*, *à côté de*, *au bout de*, *au fond de*, *à l'intérieur de*, etc. Les noms qui entrent dans la formation des prépositions (simples ou composées) contribuent à renforcer le contenu sémantique de la préposition. De fait, ils désignent au départ des zones prises sur un objet (localisation interne, comme *au bout de*, *au fond de*), des parties du corps ou parties d'objet (*derrière*, *devant*), des zones contiguës à l'objet (localisation externe, comme *le long de*, *à côté de*).

10

Les prépositions utilisées dans les constructions locatives entrent aussi dans d'autres constructions. Ainsi, *sur*, préposition de localisation externe est utilisée, par analogie dans :

F : (1) Yao est sur (l'affaire / le départ),

11

ou de façon purement formelle dans :

F : (2) Yao compte sur Awa.

12

D'un autre côté, du fait que tout nom d'un référent du monde s'accompagne généralement d'une représentation spatiale, une préposition commitative peut arriver à indiquer le lieu, au moins de façon indirecte. Ainsi, une prédication de localisation réfère indirectement à un lieu, en désignant les objets qui s'y trouvent (Guillet et Leclère 1992 : 49) :

F : (3) Guy a rangé la gomme (avec/ parmi) les crayons

(4) Où Guy a-t-il rangé la gomme ? - (avec / parmi) les crayons

(5) Guy a rangé la gomme là où sont les crayons.

13

En français de Côte d'Ivoire, la préposition *avec* a une autre extension très usuelle lorsqu'elle introduit un substantif « humain », propriétaire ou détenteur d'un objet, par exemple dans les phrases :

FCI : (6) Le sac de ciment est resté avec Yao.

(7) Où est resté le sac de ciment ? - avec Yao.

(F : Yao a gardé le sac de ciment. / Où est le sac de ciment ? - Yao l'a.) **6**

(8) Awa a 5 000F avec Yao.

(9) Où Awa a (son / ses) 5 000F ? - avec Yao.

(F : Yao a les 5 000F de Awa. / Où sont les 5 000F de Awa ? - Yao les a.)

(10) Où Yao a (acheté / pris / ...) une moto ? - avec le vendeur d'Abobo.

(F : Où Yao a (acheté / pris / ...) une moto ? - chez le vendeur d'Abobo.)

(11) Il a ses affaires avec son frère. (F : Son frère a ses affaires).

14

On passe ainsi d'une valeur commitative à la valeur locative ou à l'expression de la « possession », ou mieux du fait d'exercer un droit de regard sur certaines entités **7** .

15

Ces constructions sont attestées dans la presse :

FCI : (12) Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre avec son père.

(NV 14-18.01.1999)

(F : Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre de son père)

(13) On demande de l'argent à quelqu'un avec qui on peut avoir quelque chose.

(NV 17.12.1998)

(F : On demande de l'argent à quelqu'un de qui on peut avoir quelque chose).

16

Elles sont rares en français de France et le plus souvent à la limite de l'intercompréhension pour des locuteurs n'appartenant pas à la sous-région ouest-africaine.

2.2. Le dioula

17

L'origine nominale de certaines postpositions reste très proche en dioula. Le syntagme nominal régi par la postposition est antéposé à celle-ci, ce qui est aussi la position du complément de nom. Cependant, les postpositions locatives ne sont pas des noms ; en particulier, elles ne peuvent être spécifiées par un déterminant.

18

En dioula, on a sensiblement la même répartition des adpositions qu'en français quant à la grammaticalisation. Les postpositions spécifiquement locatives ont une origine nominale et les noms de même forme sont actuels dans la langue. Nous avons, entre autres, comme postpositions simples : **kɔɔ** (F : *dans, au bout de et ventre*), **kɔɔ** (F : *à côté et dessous, sens*), **kɔ** (F : *après et dos*), **bóro** (F : *dans, par et main*) ; comme postpositions composées : **kɔ-fɛ** (F : *derrière et dos-Postp*), **nya-fɛ** (F : *devant et oeil-Postp*), etc.

19

Il existe d'autres postpositions dont l'origine s'est perdue, qui, à côté d'emplois abstraits ou formels divers, ont des emplois locatifs. Ce sont : **lá / ná** (F : *à, dans, sur ...*) surtout, mais aussi **kàn** (F : *sur, ...*) et **fɛ** (FCI : *avec, ...*). Nous avons, par exemple, les phrases :

dioula : (14) *mùsów tágá-ra lɔgɔfɛ lá.*

dame-Plur aller-Acc marché Postp

(F : *Les dames sont (allées / parties) au marché.*)

(15) *dɔɔ blà frijiderí (lá /kɔɔ).*

bière mettre-Inj réfrigérateur (Postp / dans)

(F : *Mets la bière (au / dans le) réfrigérateur*)

20

Sans entrer en détail dans les constructions plus abstraites dérivées de constructions locatives, nous

signalons celles du type :

dioula : (16) Mùsò bé fàniko lá.

dame être lavage du linge Postp

(F : La dame est au lavage du linge).

(17) Mùsò bé dómuni lá.

dame être fait de manger Postp

(F : La dame est en train de manger).

21

Ou encore celle de la postposition **bóro** pour introduire les compléments d'agent des constructions à interprétation passive, par exemple, dans :

dioula : (18) dèreké fara-la (E / yàó bóro).

chemise déchirer-Acc (E / Yao Postp)

(F : La chemise a été déchirée (E / par Yao)).

22

Par ailleurs, le dioula véhiculaire utilise deux postpositions de sens différents, **bóro** et **fɛ** pour l'expression de la « relation à la sphère personnelle ». La prédication relationnelle de parenté, un cas de « relation inaliénable », peut être réalisée, en dioula avec le support de prédication postpositionnelle **bé** / **fɛ** et la postposition **bóro**. Nous avons par exemple :

dioula : (19) dén kelen bé àlí bóro.

enfant un être Ali Postp

(F : Ali a un enfant).

23

La postposition **fɛ**, intraduisible en français standard, est très usuelle et sert aussi à indiquer la

« possession », ou la « détention ». Nous avons ainsi :

dioula : (20) wári bé àlí fɛ / wári tɛ àlí fɛ.

argent être Ali Postp / argent être-Nég Ali Postp

(F : Ali a de l'argent / Ali est riche) / (F : Ali n'a pas d'argent)

24

Nous rapprochons de cette utilisation de la postposition **fɛ** certains autres emplois locatifs desquels elle a pu dériver. En effet, la postposition **fɛ** du dioula est susceptible d'introduire des compléments locatifs « humains » ou « non humains » qui réfèrent indirectement à des « lieux », en désignant les choses ou les personnes qui s'y trouvent. Nous avons, par exemple, les phrases :

dioula : (21) áwà tá wáá kélén bé mín ? - áwà tá wáá kélén bé àlí fɛ.

Awa Postp 1000 être où ? Awa Postp 1000 être Ali Postp

(F : Où sont les 5000F d'Awa ? - Ali a les 5000F d'Awa)

(FCI : Où Awa a ses 5000F ? - Les 5000F d'Awa sont avec Ali

ou : - Awa a ses 5000F avec Ali).

25

Le syntagme postpositionnel en **fɛ** peut être inséré comme modifieur de lieu dans toute construction :

dioula : (22) àlí kà mótó kélén sàñ mín ? - àlí kà mótó kélén sàñ ísa fɛ.

Ali Acc moto une acheter où ? - Ali Acc moto une acheter Issa Postp

(F : Où Ali a acheté une moto ? - Ali a acheté une moto chez Issa)

(FCI : ... - Ali a acheté une moto avec Issa).

26

Nous retrouvons donc, avec la postposition **fɛ** les mêmes emplois syntaxiques qu'avec la préposition

avec du français ivoirien, corrélés à la même dérivation sémantique.

2.3. Le baoulé

27

Le baoulé n'a pas d'adpositions abstraites grammaticalisées comme telles : l'insertion du groupe nominal dans la phrase baoulé se fait, le plus souvent, sans adjonction de morphèmes spécialisés⁸. Cependant, dans le cas des constructions locatives, le baoulé utilise des noms qui, postposés à un autre nom et dépourvus des modalités nominales « défini », indéfini », etc., marquent sa fonction locative dans la phrase. Les noms qui remplissent ainsi la fonction de postposition locative réfèrent, pour la plupart, à des parties du corps : **nyrún** (F : devant et visage), **sin** (F : derrière et dos), **klún** (F : dans et ventre), **àfiɛn** (F : taille et au milieu de), etc. **Sú** (F : sur et surface), **nún** (F : dans et intérieur) ne réfèrent pas directement à une partie du corps. (Creissels et Kouadio 1977 : 347-365). Nous avons, par exemple, les emplois locatifs :

baoulé : (23) flùwa'n wò tali'n sú

livre-Déf être table-Déf sur

(F : Le livre est sur la table)

(24) ɔ wò be àfiɛn

Pers3 être Pers6 au milieu de

(F : Il est au milieu d'eux), (Creissels et Kouadio 1977).

28

Comme le dioula et le français, le baoulé construit des emplois plus abstraits, par exemple avec **sú**, dans des phrases similaires à (16) ou (17) :

baoulé : (25) è wò àliɛ dí-lɛ sú

Pers4 être nourriture fait de manger sur

(F : Nous sommes en train de manger), (Tymian et al. 2003)

29

Pour l'expression de la « possession » le baoulé possède le verbe **le** (F : *avoir*) et ne recourt pas à des constructions postpositionnelles :

baoulé : (26) ɔ le sika

Pers3 avoir-Inacc argent

(F : Il a de l'argent.)

30

Les emplois locatifs de *avec* du français de Côte d'Ivoire de (6) à (13) n'ont pas de correspondants en baoulé.

3. Caractère essentiel de l'adposition dans la construction locative

31

Une conséquence de la place centrale des adpositions dans la structuration linguistique de l'espace est que la grande majorité des syntagmes « locatifs » compléments sont construits avec une adposition.

3.1. Le français de Côte d'Ivoire

32

L'importance de la préposition dans l'interprétation locative se manifeste essentiellement par le lien entre la présence d'une construction prépositionnelle et la possibilité de la question sur le lieu en *où* ?

33

En français standard, certains verbes à construction habituellement directe présentent en fait une alternance de complémentation, prépositionnelle ou non prépositionnelle intéressante, comme :

F : (27) Guy habite (E / dans) cet immeuble.

(28a) Le camion a percuté (E / contre) le mur.

(29) Max a perquisitionné (E / dans) la maison.

(30a) Les occupants ont déserté (E / de) la ville (Guillet & Leclère 1992 : 218).

34

La construction prépositionnelle répond à la question en *où* ? alors que la construction directe ne l'admet pas et oblige une question en *quoi* ? Ainsi, nous avons :

F : (28b) Où le camion a-t-il percuté ? - contre le mur.

(28c) Qu'est-ce que le camion a percuté ? - le mur.

35

On remarque cependant que la préposition apparaît obligatoirement dans les prédications de localisation correspondant aux phrases ci-dessus. La présence de la préposition rend immédiatement possible la correspondance avec la question en *où* ?:

F : (29d) [après le procès] Le camion est contre le mur. / Où est le camion ? - contre le mur.

(30b) [avant le procès] Les occupants sont dans la ville. /

Où sont les occupants ? - dans la ville.

36

Davantage de verbes sont concernés par cette alternance en français de Côte d'Ivoire. Nous avons ainsi :

FCI : (31) Les feuilles jonchent le sol / sur le sol / sous les sabots des chevaux

(32a) Le fer gratte le bois / sur le bois (F : L'objet en fer égratigne le bois)

(33a) Yao a quitté l'Université / à l'Université

(34) Awa lave le bol / dans le bol / l'assiette / dans l'assiette.

37

La question en *où* est adéquate pour ces phrases du français de Côte d'Ivoire, du fait de la présence de la préposition locative :

FCI : (32b) Où le fer a gratté ? - sur le bois

(33b) Où Yao a quitté ? - à l'Université.

38

De même, la substitution par un adverbe de lieu assurant alors une fonction nominale de complément,

tel que *ici* ou *là* est possible :

FCI : (35) (Le fer a gratté / Yao a quitté) (ici / là).

39

Ces constructions sont attestées dans la phrase littéraire suivante :

FCI : (36) Il reverrait le jaune des feuilles mortes jonchant sous les sabots des chevaux.

(Mon 737)

40

ou l'expression familière :

(37) Quitte là ! (F : Pousse-toi de là !).

41

Ces verbes de déplacement ont, en français standard, une complémentation directe obligatoire, comme :

*F : (38) Les feuilles jonchent le sol / *sur le sol / *sous les sabots des chevaux*

*(39) Yao a quitté l'Université / *à l'Université.*

42

Le français de Côte d'Ivoire a, au contraire, une nette préférence pour les constructions locatives prépositionnelles. L'adposition apparaît, comme dans les langues ivoiriennes, avec un rôle primordial dans ces constructions.

43

Alors qu'en français « commun » c'est le verbe qui sélectionne le type de complément, prépositionnel ou non-prépositionnel, en baoulé et en dioula, la présence ou absence de la postposition dépend du complément locatif.

3.2. Le dioula

44

En dioula, la construction locative est essentiellement postpositionnelle. Cependant, si le complément locatif est un toponyme ou un syntagme dont le nom-tête est **só** (F : *maison*), il suit le verbe sans postposition. La question en **mín ?** (F : *où ?*) est possible avec tous les compléments locatifs postpositionnels ou non-postpositionnels. Nous avons ainsi des phrases du type :

dioula : (40) *mùsów tågà-ra mí ? - u tågà-ra (lɔgɔfɛ lá /Bwake)*

femme-Plur partir-Acc où ? - Pers6 partir-Acc (marché Postp / Bouaké)

(F : Où sont les femmes ? - elles sont parties (au marché / à Bouaké).)

(41) *à bɔ-lá mín ?*

Pers3 sortir-Acc où ?

- *à bɔ-lá (abijan / sóò / móbili kɔɔ) ⁹ .*

Pers3 sortir-Acc (Abidjan / maison-Déf / voiture dans)

(F : D'où il est sorti ? - il est sorti (d'Abidjan / de la maison / de la voiture).)

45

Contrairement au français « commun » (et au français ivoirien), la prédication de localisation n'oblige pas un rétablissement de la postposition dans le cas des toponymes en dioula. Nous avons, par exemple :

dioula : (42) - *à bé (abijan / móbili kɔɔ).*

Pers3 être (Abidjan / voiture dans)

(F : Il est à Abidjan / dans la voiture).

3.3. Le baoulé

46

En baoulé, de façon assez similaire, l'adposition apparaît comme essentielle à la construction locative, mais les toponymes et quelques noms courants sont utilisés sans postposition avec un verbe à complément locatif essentiel comme **kɔ** (F : *aller*), **ba** (F : *arriver*), **fin** (F : *venir de*), etc. Nous avons, par exemple, avec un verbe de déplacement :

baoulé : (43) *ɔ wólí nzuè nú ¹⁰*

pers3 aller-Acc eau dans

(F : *Il est allé à la rivière.*)

(44) *ɔ su kɔ (bwàke / kro / bro)*

pers3 Inacc aller (Bouaké / village / brousse)

(F : *Il va (à Bouaké / au village / en brousse).*),

47

et avec une prédication de localisation :

(45) *ɔ wo bwàke*

Pers3 être Bouaké

(F : *Il est à Bouaké.*)

4. Les relations entre verbes et adpositions locatives

48

Plusieurs études sont consacrées aux combinaisons des prépositions spatiales avec les verbes de mouvement en français. Celle, très détaillée, de D. Laur (1990 ; 1993) établit tout d'abord les traits qui permettent de distinguer divers types de verbes de déplacement et de prépositions locatives avant d'étudier les relations de congruence entre ces verbes et prépositions. Les traits qui nous intéressent particulièrement ici sont ceux de « polarité aspectuelle » : le verbe de déplacement a le trait « initial » s'il implique obligatoirement une origine (comme *sortir*), « médian » s'il implique une localisation pendant le déplacement (comme *passer*), et « final » s'il implique une destination finale (comme *arriver*).

49

Les prépositions de lieu, à leur tour, sont classées selon plusieurs critères, parmi lesquels nous retenons ici le trait « positionnel », qui indique une situation (*à, dans, sur, en face de, ...*), ou « directionnel », qui indique un déplacement. Dans ce deuxième cas, les prépositions possèdent, comme les verbes de déplacement, un trait aspectuel : « initial » (*de, ...*), « médian » (*par, ...*), « final » (*vers, jusqu'à, ...*).

50

D. Laur met ainsi en évidence une « relation de congruence » entre le verbe et la préposition. On

observe, par exemple, une « relation de congruence » dans :

F : (46a) Guy est sorti de la maison (verbe et préposition « initiaux »)

(47) Guy a couru dans la rue (verbe et préposition « médians »),

51

alors qu'il y a « non-congruence » entre le verbe *sortir* et la préposition *dans* ou entre le verbe *courir* et la préposition *vers* dans :

F : (48) Guy est sorti dans le jardin (verbe « initial » et préposition « médiane »)

(49) Guy a couru vers la maison (verbe « médian » et préposition « finale »).

52

On peut considérer dans ce cas, que le complément d'« origine » attendu avec *sortir* et le complément « médian » attendu avec *courir* sont implicites.

53

Ces analyses sont pertinentes pour le dioula et le baoulé. Cependant, alors qu'en français un même verbe de mouvement peut introduire plusieurs types de complément locatifs, les uns plus congruents avec le type de verbe, ou plus induits par celui-ci, que d'autres, les langues ivoiriennes citées et le français ivoirien se comportent différemment.

4.1. Alternances de *N* et *Loc N* pour les compléments d'origine en français de Côte d'Ivoire

54

En français de Côte d'Ivoire, de nombreux verbes construits avec un complément d'origine de structure *de N* admettent aussi une construction locative de structure *Loc N* pour ce même complément d'origine. Le complément locatif peut alors répondre à la question en *où*. Nous avons ainsi les phrases suivantes, sémantiquement équivalentes, avec un complément :

F : (46b) Yao est sorti de la maison / D'où Yao est sorti ? - de la maison

FCI : (46c) Yao est sorti dans la maison / Où Yao est sorti ? - dans la maison,

55

avec deux compléments :

F : (50a) D'où Yao a sorti les bières ? - du congélateur

FCI : (50b) Où Yao a sorti les bières ? - dans le congélateur.

56

Le test de l'équivalence avec une phrase en *être* soit avant soit après le procès montre que le complément locatif de ces phrases est bien un complément d'origine. Avant le procès cadré par ces phrases, nous avons :

Yao est dans la maison. / Les bières sont dans le congélateur,

57

et après :

** Yao est dans la maison. / *Les bières sont dans le congélateur.*

58

Ce type de construction en *Loc N* pour des compléments d'origine construits en français « commun » avec une préposition d'origine est attesté dans des variétés familières du français de Côte d'Ivoire :

FCI : (51) Si tu vois un singe accroché sur la tête d'un de tes amis, ne dis pas : lève-toi sur lui », mais : « lève-toi sur nous ». (nouchi.com 29.03.01).

(F : Si tu vois un singe accroché sur la tête d'un de tes amis, ne dis pas au singe : « retire-toi de lui » mais « retire-toi de nous ».)

(52) Sors dans ça ! (F : Oublie ça !)

59

Ce même phénomène d'alternance (*de / Loc*) se retrouve dans les phrases suivantes à deux compléments, dont le deuxième est l'« origine » :

FCI : (53a) Awa débarrasse les meubles (du / dans le) salon.

(54a) Awa déblaie les briques (du / dans le) couloir.

(55a) Awa corrige les fautes (de / dans) la copie.

(56a) Awa nettoie les taches (du / sur le) mur.

(57a) *Awa rince le savon (du / dans) le linge.*

(58a) *Awa sèche l'eau (de / sur) la table.*

60

Tous ces verbes comprennent l'idée de « retirer *N1* d'un lieu d'origine » et nous avons bien, dans ces phrases, un mouvement du référent de *N1* (*les meubles, les briques, etc.*) à partir du référent de *N2* (*le salon, le couloir, etc.*) qui est l'« origine » du procès. **11**

61

Il semble que les structures les plus courantes en français « commun » sont celles avec *de* : les constructions avec la préposition locative sont difficilement interprétables autrement, le complément locatif pouvant être pris pour un modifieur adverbial.

62

En français de Côte d'Ivoire, au contraire, aucune de ces phrases n'est ambiguë.

63

De plus, si le complément *N1* est omis, la préposition locative qui sélectionne *N2* peut être conservée en français de Côte d'Ivoire. Nous avons alors :

FCI : (53b) Awa débarrasse dans le salon.

(54b) *Awa déblaie dans le couloir.*

(55b) *Awa corrige dans la copie.*

(56b) *Awa nettoie sur le mur.*

(57b) *Awa rince dans le linge.*

(58b) *Awa sèche sur la table.*

64

La phrase sera interprétée avec un objet implicite générique pour les deux premières par exemple, ou évoqué par le verbe lui-même pour les dernières. En effet, l'interprétation de tous les compléments directs de ces phrases est proche de l'objet interne.

65

Dans tous les cas, le complément prépositionnel n'est pas interprété comme la localisation du sujet, mais d'un objet implicite.

66

Dans d'autres variétés de français, y compris en français standard, l'omission du premier complément dans les phrases (53a) à (58a) avec *de* entraîne la disparition de la préposition *Loc* du deuxième complément : *Eve corrige la copie / Eve débarrasse le salon / Eve déblaie le couloir / etc.* Si la préposition est conservée, la localisation sera interprétée par défaut, en français « commun », comme celle de l'agent, ce qui rend ces phrases inacceptables.

4.2. Les postpositions des compléments directionnels en dioula

67

Il n'existe pas, en dioula, de postposition particulière pour introduire un complément d'« origine » ni un complément « final ». C'est uniquement le sémantisme du verbe, et non de la postposition, qui induit l'interprétation du complément locatif comme un complément d'« origine ». Nous avons ainsi, avec un complément d'« origine », les mêmes postpositions que dans les exemples ci avant :

dioula : (59) *yàó bɔ-lá bon (ná / kɔɔ)*

Yao sortir-Acc maison (Postp / dans)

(F : Yao est sorti de la maison)

(FCI : Yao est sorti dans la maison)

68

et avec deux compléments dont le deuxième d'« origine » :

dioula : (60) *dɔɔ bɔ frijiderí (lá / kɔɔ)*

bière sortir-Inj réfrigérateur (Postp / dans)

(F : Sors la bière du réfrigérateur)

(FCI : Sors la bière dans le réfrigérateur).

(61) *libri bɔ tábali kán*

libre enlever-Inj table sur

(F : *Enlève le livre (de / de sur) la table.*).

69

Du fait qu'aucune postposition n'indique par elle-même, en dioula, l'« origine » ou la « destination », aucun verbe ne peut avoir à la fois un complément d'« origine » et un autre de « destination ». Par conséquent, une phrase du français « commun » comme : F : *Guy est allé de l'école chez Yves* devra être traduite par une phrase complexe avec deux verbes, l'un introduisant le complément d'« origine » et l'autre celui de « destination » :

dioula : (62) *yàó bɔlá èkòlsó lá kà tágá isa fɛyèn*

Yao sortir-Acc école Postp aller Issa chez

(FCI : *Yao a quitté à l'école pour partir chez Issa*)

70

En termes de congruence, on constate donc que le dioula demande une adéquation stricte entre le verbe de mouvement et le type de complément de lieu, et non entre le verbe et une adposition « directionnelle ».

71

En ce qui concerne le baoulé, aucun des noms que le baoulé utilise sans déterminant pour insérer un groupe nominal dans une construction locative n'indique l'origine. Comme nous l'avons déjà vu, les noms de partie du corps ou autres employés à cette fin ont un trait « situationnel » et non « directionnel ».

72

Le parallélisme de systèmes entre les langues en contact apparaît ici nettement. Le fait qu'il n'y a pas d'ambiguïté dans les phrases (53) à (58) du français de Côte d'Ivoire s'explique par une habitude dans l'interprétation, donnée par les langues ivoiriennes : il n'est pas nécessaire d'attendre une préposition particulière (d'« origine ») pour interpréter un complément comme un argument d'« origine » du déplacement.

Conclusion

73

L'adposition apparaît comme plus importante dans la structuration linguistique de l'espace en français de Côte d'Ivoire par rapport au français « commun ». On reconnaît de toute évidence des habitudes de comportement dans les langues ivoiriennes, où l'adposition a une place centrale dans l'expression de la localisation et du déplacement.

74

La sémantaxe ivoirienne se présente peut-être avec plus de visibilité lorsque la préposition *avec* acquiert l'utilisation locative que nous avons montrée. Cet item n'a pas d'équivalent sémantique en français « commun » lorsqu'il permet la construction de plusieurs types de prédications : localisations physiques, déplacements et relations à la sphère personnelle. Cette utilisation de *avec* est très proche des emplois de *fe* en dioula et d'autres adpositions dans d'autres langues ivoiriennes.

75

Dans les constructions des verbes de déplacement, les prépositions « situationnelles », qui donnent des informations sur le site paraissent souvent préférables aux prépositions « directionnelles », redondantes avec un verbe « directionnel ». Les prépositions « directionnelles » ne subissent donc pas les mêmes contraintes en français de Côte d'Ivoire et en français « commun ». Ainsi, en français de Côte d'Ivoire, la préposition d'« origine » *de* n'est pas obligatoire pour introduire un complément d'« origine ». Le complément d'« origine » est plus facilement introduit par une préposition « positionnelle » donnant des informations sur le lieu. Ce sont des contraintes de congruence entre le verbe et son complément qui permettent le schéma mental correct de la situation ou du procès, et la bonne interprétation, la préposition d'« origine » n'intervenant que de façon facultative dans l'interprétation du complément d'« origine ».

76

Par ailleurs, ce schéma mental complet du procès est conservé en cas d'objet implicite dans les constructions du type : *NO V (E / N1) Loc N2*. En effet, dans les constructions des verbes d'« origine » à deux compléments, le premier correspondant à l'objet déplacé et le deuxième correspondant à l'« origine » du déplacement, l'objet peut être omis sans gêne pour la transmission du sens de la phrase. Le syntagme prépositionnel d'« origine » *Loc N2* introduit par une préposition « positionnelle » sera toujours interprété comme concernant le déplacement de l'objet implicite et non le premier actant *NO*. Il y a donc le maintien, dans la représentation mentale, de la réalité globale décrite par une structure et toutes ses composantes, avec leurs liens et dépendances, quelle que soit leur explicitation linguistique.

77

Tous ces codages et décodages de l'information qui se distinguent nettement du fonctionnement d'autres variétés de français manifestent, à notre sens, des sémantaxes différentes pour des aires géographiques distinctes.

Annexes

78

Notations générales :

79

FCI, F précèdent une séquence ou un cadre syntaxique propre au français de Côte d'Ivoire ou au français standard basique dit « commun ».

80

<i>No V N1</i> représente une construction avec : Sujet, Verbe, 1 ^{er} Complément.	81
<i>N2</i> correspond à un second complément.	82
<i>Postp, Prép</i> correspondent respectivement à une postposition et à une préposition.	83
<i>Loc</i> correspond à une préposition qui introduit un complément locatif « situationnel ».	84
<i>Acc, Inacc</i> correspondent respectivement aux valeurs « accompli » et « inaccompli ».	85
<i>Pos, Nég</i> correspondent respectivement aux valeurs « positif » et « négatif ».	86
<i>Pers1</i> à <i>Pers6</i> correspondent aux personnes grammaticales, de valeur 1 à 6.	87
<i>Déf</i> correspond au morphème « défini » associé à un nom.	88
<i>E</i> correspond à un élément vide.	89
* précède une séquence inacceptable.	90
	91
La graphie des langues ivoiriennes est celle usitée en Afrique de l'Ouest pour les langues dotées d'une orthographe officielle ; elle ne correspond pas totalement à l'API (alphabet phonétique international).	

Bibliographie

- Aurnague, Michel 1991 : *Contribution à la sémantique formelle de l'espace et du raisonnement spatial : la localisation interne en français, sémantique et structures inférentielles*, thèse de doctorat, Toulouse : Université Paul Sabatier.
- Berthonneau, Anne-Marie & Pierre Cadiot (éds.) 1991 : *Prépositions, représentations, référence, Langue française*, n° 91, 124 p., Paris : Larousse.
- Boons, Jean-Paul, Alain Guillet, Christian Leclère 1976 : *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*, 378 p., Genève : Droz.
- Borillo, Andrée 1998 : *L'espace et son expression en français*, Paris : Ophrys, Coll. « L'essentiel ».
- Boutin, Akissi Béatrice 2002 : *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*. Thèse de Doctorat, Université Grenoble 3. Coll. « Thèse à la carte », 404 p., Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

- Boutin, Akissi Béatrice 2005a : « La variation dans la construction verbale en français de Côte d'Ivoire », *Revue Québécoise de Linguistique*, n° 32.2, Montréal.
- Chaudenson, Robert 1989 : *Vers une révolution francophone*, 229 p., Paris : L'Harmattan.
- Chaudenson, Robert 1992 : *Des îles, des hommes, des langues*, 309 p., Paris : L'Harmattan.
- Creissels, Denis 1979 : *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, thèse d'état, Université Paris IV.
- Creissels, Denis 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, 466 p., Grenoble, Ellug.
- Creissels, Denis 2005 : *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Creissels, Denis et Jérémie Kouadio N'Guessan 1977 : *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, 642 p., Abidjan : ILA.
- Guillet, Alain et Christian Leclère 1992 : *La structure des phrases simples en français : constructions transitives locatives*, 445 p., Genève : Droz.
- Kupferman, Lucien, E. Katz et M. Asnès (éds.) 2001 et 2002 : *La préposition, Travaux de linguistiques*, n° 41, 42-43, *Actes du Colloque International PREP AN 2000. La préposition française dans tous ses états* (Tel-Aviv 3-9 septembre 2000), Bruxelles : Duculot.
- Lafage, Suzanne 2003, 2004 : *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tomes 1 et 2. *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 16 et n° 17, 865 p., Paris : Didier – Erudition.
- La préposition : une catégorie accessoire ?* 1997 : *Faits de langues*, 272 p., Paris : Ophrys.
- Laur, Dany 1993 : « La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement », in Vandeloise, C. 1993 (éd) : 47-67.
- Manessy, Gabriel 1994 : *Le français en Afrique noire*, 245 p., Paris : L'Harmattan.
- Manessy, Gabriel 1995 : *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, 186 p., Coll. Sciences du Langage. C.N.R.S. éd.
- Nicolai, Robert 2001 : « Linéament », Introduction à *Leçons d'Afrique : Filiations, rupture et reconstitutions des langues ; un Hommage à Gabriel Manessy*, Paris : Peeters, pp. 21-39, <http://www.unice.fr/ChaireIUF-Nicolai/TextesRN/Lineament.pdf>
- Rousseau, André (éd.) 1998 : *La transitivité*, 481 p., Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Sangaré, Aby 1984 : *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*, thèse de 3e cycle, 432 p., Université Grenoble 3.
- Vandeloise, Claude 1987 (éd.) : *L'expression du mouvement, Langue française*, n° 76, 111 p., Paris : Larousse.
- Vandeloise, Claude 1993 (éd.) : *La couleur des prépositions, Langages* n° 110, 127 p., Paris : Larousse.

Notes

- 1 Cet article fait suite à un séminaire de l'ERSS et à des approfondissements postérieurs. Je remercie particulièrement Andrée Borillo pour sa lecture et ses suggestions.
- 2 Le terme *adposition*, emprunté à l'anglais, est utilisé ici dans le seul but de regrouper par un même terme les prépositions (par exemple du français) et les postpositions (par exemple des langues ivoiriennes).
- 3 Voir Robert Chaudenson (1989 ; 1992), Akissi B. Boutin (2002).
- 4 Nous distinguons le français de France, composé de toutes les variétés de français en usage en France, du français standard, qui n'est qu'une variété parmi les autres mais qui tient lieu de français de référence tant qu'un français international de référence n'a pas été défini. Nombre d'éléments du français « standard » n'étant pas partagés par toutes les zones francophones, nous préférons parler de « français commun » lorsqu'une construction nous semble effectivement commune à la majorité des zones francophones.
- 5 Voir aussi Robert Nicolai 2001.
- 6 Les phrases entre parenthèses précédées de la mention F sont uniquement un équivalent sémantique possible (et non syntaxique) des phrases précédées de la mention FCI.
- 7 Le concept de « possession » est contestable. Pour D. Creissels 1979, il s'agit de « prédications associatives », c'est-à-dire de prédication d'une relation : la participation à la sphère personnelle.
- 8 Creissels et Kouadio (1977 : 347-354) relèvent six morphèmes d'origines diverses qui, préposés ou postposés au groupe nominal, peuvent assurer la fonction de relier celui-ci au verbe, nom, etc. dont il dépend.
- 9 Le complément de lieu reste dans la position du complément postpositionnel, et non d'un complément direct qui, en dioula, est antéposé au verbe transitif.
- 10 Le verbe *ko* prend la forme *wo* à l'accompli.
- 11 Ainsi, par exemple, avant le procès de la première phrase, *les meubles sont dans le salon* et après : * *Les meubles sont dans le salon*.

Pour citer cet article

Akissi Béatrice Boutin (2006). "Adpositions locatives en français de Côte d'Ivoire, en dioula et en baoulé". *CORELA - Volume 4 (2006) | Numéro 1*.

[En ligne] Publié en ligne le 28 juin 2006.

URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=406>

Consulté le 18/11/2012.

A propos des auteurs

Akissi Béatrice Boutin

ERSS - UMR 5610, Université Toulouse Le Mirail, et ILA, Université de Cocody, Abidjan